



**COMMUNIQUE N° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 02MARS 2026 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/DC/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 16 JANVIER 2026 POUR LA CONSTRUCTION
D'UN PONT DEFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIERE NGUETCHOUING ET SES ACCES
SUR LA ROUTE NGORO-DEUK (08KM), DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant li de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°0001877/C/MINFI/CAB du 31 Décembre 2025 relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N° 01/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 du 16 /01/2025 pour la construction d'un pont définitif de 12ml sur la rivière Nguetchouing et ses accès sur la route Ngoro-Deuk (08km), dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution n°01 du 02 Mars 2026 de la CIPM/DK

COMMUNIQUE :

Article 1^{er} – L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Soumissionnaire	Montant HT CFA	Montant TTC CFA	DELAIS
1	ETS PYRAMID. BP: 0000 Yaoundé. Tél: 696 20 33 07	113 207 547	135 000 000	05 Mois

Article 2.- Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- Président CIPM/MI
- Intéressé ,
- Affichage/Archives.

Fait à Deuk, le 02 Mars 2026

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

Michel Linché Tandum
Cadre d'Administration des CTD
Diplômé du CEFAM Cycle 1
Finances et Trésorerie



**DECISION N° 01/C/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°01/DC/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 16 JANVIER 2026 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIERE NGUETCHOUING
ET SES ACCES SUR LA ROUTE NGORO-DEUK (08KM), DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant li de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°0001877/C/MINFI/CAB du 31 Décembre 2025 relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N° 01/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 du 16 /01/2025 pour la construction d'un pont définitif de 12ml sur la rivière Nguetchouing et ses accès sur la route Ngoro-Deuk (08km), dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution n°01 du 02 Mars 2026 de la CIPM/DK

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Soumissionnaire	Montant HT CFA	Montant TTC CFA	DELAIS
1	ETS PYRAMID. BP: 0000 Yaoundé. Tél: 696 20 33 07	113 207 547	135 000 000	05 Mois

Article 2.- Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- Président CIPM/MI
- Intéressé ,

Fait à Deuk, le 02 Mars 2026

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

Michel Zindé Tiamou
Cadre d'Administration des CTD
Diplômé du CEFAM Cycle 1
Finances et Trésorerie